

DPAA.MD.PSM.30/10/81
REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES
AFFAIRES ADMINISTRATIVES

SERVICE DU PERSONNEL

RECTIFICATIF N° 82/533 /MEN-DGAS-DPAA-SP-P3
au décret 81/357/MEN-DPAA-SP-P3 du 30-5-81 portant
inscription au tableau d'avancement de l'année
1979 des professeurs certifiés des cadres de la
catégorie A hiérarchie I des services sociaux
(Enseignement) de la République Populaire du
Congo.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

/ ISAS :

AU LIEU DE :
pour le 2° échelon

à 2 ans

BONGOU Camille en service à Brazzaville

L I R E

pour le 3° échelon
à 2 ans

BONGOU Camille, en service à Brazzaville

le reste sans changement.-

BRAZZAVILLE, le 2 Juin 1982

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

Le MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE

A. N D I N G A O B A .-

Le MINISTRE DU TRAVAIL ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE

B. GOMBO MATSIONA .-

Colonel Louis SILVAIN GOMA .-

Le MINISTRE DES FINANCES

Itihi Ossetoumba L E K O N D Z O U .-

AMPLIATIONS :

MEN.....3

DGAS.....3

DFP.....3

DPAA.....4

DB.....3

DCF.....3

B/SOLDE.....3

DESSIERS.....2

INTERESSE...1

B/COURRIER...2.-